

le Petit Varsois

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°23 - JUIN 2014



Jean-Marc de Lustrac

Directeur de Publication :

Jean-Marc de Lustrac

Responsable de la Rédaction :

Bruno Vitry

Membres de la Commission Information Communication :

Nadia Delépine, Françoise Herzog, Maryse Potel, Coralie Guerry, Damien Beaulieu, Gérard Vincent, Matthias Nouvet,

Adresse : Mairie, Le Bourg, 16330 Vars.

Tél : 05 45 39 73 04

Mail : mairie.vars16@wanadoo.fr

Site : www.mairie-vars16.fr

- Budget
- Nouvelle équipe
- Manifestations
- Revue de Presse
- Nuit romane



Nouveau mandat !!

Je tiens au nom de toute l'équipe municipale à remercier les Varsoises et les Varsois qui nous ont largement renouvelé leur confiance lors des élections municipales de mars dernier. J'y vois la reconnaissance du travail effectué durant les six dernières années. Il fut énorme et j'en remercie les élus sortants, mais aussi le personnel communal qui met en œuvre les engagements pris.

Ce socle de confiance et de légitimité me permet de prendre toute la mesure à la fois de l'honneur qui nous est fait, mais également de la responsabilité qui nous incombe pour l'avenir de notre village.

Aujourd'hui je reste le Maire de tous les habitants de Vars, au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers. Avec la nouvelle équipe, je poursuivrai notre action dans le sens de l'intérêt général et du bien commun, en n'oubliant personne.

Demain, des défis majeurs nous attendent dans un contexte de crise sans précédent par son ampleur, sa violence et sa durée. Cette situation d'une gravité exceptionnelle que traverse notre pays tant sur le plan économique, que financier, social ou politique limite

nos marges de manœuvre et nous oblige à toujours plus de rigueur, plus de méthode, plus de maîtrise dans nos actions.

C'est dans ce contexte que nous relèverons les défis à venir pour faire entrer Vars dans la modernité du 21ème siècle :

- Défis économiques avec l'implantation prochaine d'une supérette équipée de pompes à essence, mais aussi d'entreprises sur la commune,

- Défis sociétaux avec la création d'une maison médicale pluridisciplinaire sur la zone des Plantes, maison des associations, mais surtout la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires à la charge des collectivités confrontées à des difficultés importantes tant éducatives, qu'organisationnelles ou financières (pour Vars c'est 80000 euros de plus sur le budget de fonctionnement),

- Défis en matière d'urbanisme, avec l'adoption prochaine du PLU, la réfection et l'extension de notre réseau d'assainissement collectif,

- Défis en matière d'aménagements de voirie et d'équipements intégrant le développement durable, les nouvelles technologies (bâtiments communaux, infrastructures sportives...) et les nouvelles formes de communication,

- Défis en matière de démocratie et de gouvernance notamment dans le cadre de la prochaine réforme territoriale,

- Défis budgétaires, avec le souci permanent d'une gestion rigoureuse dans une conjoncture nationale de pression fiscale sans précédent et de diminution programmée des ressources des collectivités locales.

Concernant nos finances, l'exercice 2013 se termine avec un léger excédent budgétaire et le budget prévisionnel 2014 est élaboré sans pression fiscale supplémentaire pour les ménages tout en tenant compte des projets à venir pour la commune. Le Conseil Municipal maintient sa position, celle de ne pas augmenter les taxes communales et de préserver le potentiel fiscal des Varsois. Soyez assurés que nous aurons toujours autant de motivation, d'engagement et de détermination pour améliorer le quotidien de chacun et l'envie de travailler pour vous, pour Vars.

Bonnes vacances d'été !

Jean-Marc de LUSTRAC

« Il faut agir en homme de pensée et penser en homme d'action »

Henri Bergson

www.mairie-vars16.fr



Extrait de compte-rendu du conseil municipal du 25 avril 2014

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2013

Budget Principal, CCAS, Transport scolaire, Assainissement, Hameau Résidence Personnes Agées, Lotissements commercial, mixte, le Reclous et Bar Restaurant :

Monsieur le Maire présente les titres définitifs et les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Mr François PEZE, Receveur municipal, du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer pour l'ensemble des budgets.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Madame Stéphanie CHAMBRIER est nommée Présidente de séance lors du vote des comptes administratifs alors que Monsieur le Maire sort de la salle (L2121-14 et -21 du CgCT).

AFFECTATIONS DE RESULTAT 2013

Budget principal :

Il présente un excédent de fonctionnement de 557 094.68 €.

Résultat de l'exercice	341 058.68
Résultats antérieurs reportés	216 036.00
Résultats à affecter hors RAR	557 094.68
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	-123 317.14
Solde des Restes à Réaliser*	- 252 900.00
Besoin de financement	376 217.14
Affectation en réserve en investissement R 1068	376 217.14
Report en fonctionnement R002	180 877.54

Budget CCAS : Il présente un excédent de fonctionnement de 3 295.07 €.

Résultat de l'exercice	- 1 956.42
Résultats antérieurs reportés	5 251.49
Résultats à affecter hors RAR	5 251.49
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	1 125.00
Solde des Restes à Réaliser	néant
Besoin de financement	néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	0
Report en fonctionnement R002	3 295.07

Budget Transport scolaire :

Il présente un excédent de fonctionnement de 12 137.19€.

Résultat de l'exercice	- 6 334.70
Résultats antérieurs reportés	12 137.19
Résultats à affecter hors RAR	5 802.49
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	14 821.00
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	5 802.49

Budget Assainissement :

Il présente un excédent de fonctionnement de 70 406.15€

Résultat de l'exercice	- 27 199.03
Résultats antérieurs reportés	40 564.87
Résultats à affecter hors RAR	13 365.84
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	24 819.80
Solde des Restes à Réaliser	-1 500.00
Besoin de financement	néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	néant
Report en fonctionnement R002	13 365.84

Budget Hameau Rossignol :

Il présente un excédent de fonctionnement de 191 118.95 €.

Résultat de l'exercice	23 764.52
Résultats antérieurs reportés	167 354.43
Résultats à affecter hors RAR	191 118.95
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	522.74
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	191 118.95

Budget Lotissement commercial :

Il présente un déficit de fonctionnement de -100 894.42 €.

Résultat de l'exercice	- 152 730.88
Résultats antérieurs reportés	51 839.46
Résultats à affecter hors RAR	-100 891.42
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	0
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	-100 891.42

Budget Lotissement mixte :

Il présente un déficit de fonctionnement de -28271.53€.

Résultat de l'exercice	-79 110.99
Résultats antérieurs reportés	50 839.46
Résultats à affecter hors RAR	- 28 271.53
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	0
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	- 28 271.53

Budget Lotissement le Reclous :

Il présente un excédent de fonctionnement de 114 531.29 €.

Résultat de l'exercice	55 731.29
Résultats antérieurs reportés	58 800
Résultats à affecter hors RAR	114 531.29
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	-18 316.50
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	18 316.50
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	114 531.29

Budget Bar restaurant :

Il présente un excédent de fonctionnement de 137 481.59 €.

Résultat de l'exercice	62 450.34
Résultats antérieurs reportés	75 031.52
Résultats à affecter hors RAR	137 481.59
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	-13 932.68
Solde des Restes à Réaliser	-125 800.00
Besoin de financement	139 732.68
Affectation en réserve en investissement R 1068	137 481.59
Report en fonctionnement R002	0

VOTE DES TAUX TAXES LOCALES 2013

Sur proposition de Monsieur le Maire de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales pour 2014 (7^{ème} année consécutive), le Conseil Municipal décide à l'unanimité, après en avoir délibéré, de conserver les taux des taxes locales de 2013 pour 2014.

	Tx de réf	Bases d'im-	taux	Pdt correspdt
Taxe habitation	15.45	1 877 000	15.45	289 997
T Foncière (bâti)	21.8	2 115 000		461 070
T foncière (non bâti)	51.33	97 400	51.33	49 995
CFE	22.21	48 000	22.21	10 661
Total				811 723



Vélos électriques

Vous ne connaissez pas ? Vous voulez essayer :

- pour une balade
- pour un trajet professionnel
- en vue d'un éventuel achat

A partir du 1^{er} Juillet 2014, la mairie vous propose le prêt d'un ou de deux vélos électriques équipés d'un casque, d'un gilet jaune, d'un antivol, du chargeur de batterie et d'une bombe anti-crevaisson. Les vélos sont disponibles à la Médiathèque aux horaires d'ouverture et vous pourrez ainsi découvrir notre commune, adhérente depuis peu, à la charte «Terre saine». Appelez la médiathèque pour connaître la disponibilité au 05 45 39 82 84. Les conditions du prêt sont :

Être résident sur la commune ; un emprunt sur 2 jours minimum et 7 jours maximum ; une pièce d'identité ; une attestation d'assurance responsabilité civile ; un chèque de caution de 1 000€



Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie.



Communication

Un nouveau panneau de communication a été installé par les agents communaux devant la mairie en ce début du mois de mai. La nouvelle municipalité avait envisagé, lors de sa campagne aux élections communales, d'améliorer la communication aux habitants. C'est chose faite !



Equipement

Avec l'achat d'un désherbeur mécanique pour les services techniques, ce nouvel équipement permet de retarder la pousse des végétaux, renforçant ainsi notre adhésion à la charte «Terre saine».

L'acquisition s'est réalisée avec l'aide financière de la Région Poitou-Charentes dans le cadre du Contrat régional de Développement Durable (10%), l'Agence de l'Eau Adour Garonne (50%) et le Pays du Ruffécois (20%).



Inauguration

Le nouveau rond-point a été inauguré en présence de notre maire, d'adjoints, de conseillers et de quelques personnalités locales, le 19 février 2014. Comme tout grand chantier, la coupe du ruban traduit l'aboutissement d'un dur labeur. Ce rond-point était déterminant pour démontrer notre volonté d'accueillir dans les prochains mois une supérette.



Communiqué CANICULE

Pour faire face à un éventuel épisode de canicule, la mairie tient un registre des personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide. Faites-vous connaître au secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture.



Etat civil

NAISSANCES : TRATON Louanne Béatrice Denise, née le 26/02/2014 ; DE MOOR BÉGLANT Léonie, née le 16/03/2014 ; GUILLEMET Paul Louis né le 19/03/2014 ; ANDRÉ Valentin Norbert Gilles, né le 02/04/2014 ; CHAMBORD Clarisse Marie Cathel né le 07/04/2014 ; RAGONNAUD Lucas Pierre Mathias, né le 14/05/2014 ; JAUNEAU Elise Léa Aurore, née le 17/05/2014.

MARIAGES : M. BIGAY David Yoann et Mlle DAVID Sandra Anne-Marie Nicole Ghislaine, le 10/05/2014 ; M. BESSON Yohan et Mlle BERTUCCELLI Fiorella Cesarina, le 31/05/2014.

DECES : M. DARDILLAC Pascal Claude Daniel, le 09/03/2014 ; Mme BONNERON née COUILLAUD Gisèle Marie ; M. PATIER Jean Armand Marie, le 14/02/2014 ; M. OLLINO André, le 06/04/2014 ; M. MARROT André Jean, le 15/04/2014 ; M. DAUX Jean-Pierre Michel, le 17/05/14 ; M. THEREAU Alain Eric, le 24/05/2014



En complément de la cérémonie du 11 novembre mise en place par la municipalité et les Anciens Combattants, une exposition documentaire et photographique sera présentée. Lettres, photos, cartes postales seraient les bienvenues pour enrichir les documents d'archives déjà recensés. Il est possible de scanner ou photocopier ces pièces à la mairie, de préférence le mercredi après midi. L'exposition sera visible à la médiathèque du 13 au 27 novembre.



BRUNO CAMY



SYLVIE BERNARD



BRUNO VITRY

2^e ADJOINT3^e ADJOINTE

MAIRE

Jean-Marc de LUSTRAC
Président des commissions1^{ère} ADJOINTE

BERNADETTE GARDETTE PATRICK BENET-BRISSONNET

4^e ADJOINT5^e ADJOINTE

MAGALIE ROUMAGNE



FRANCOISE HERZOG



ANDRE PENAUD

LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

*Une équipe motivée...***1/ URBANISME (5) :**

Jean-Marc de LUSTRAC, Bernadette GARDETTE, Coralie GUERRY, Nadia DELEPINE, Gérard VINCENT

2/ SANTE, ASSAINISSEMENT ET VIE ECONOMIQUE (7) :

Jean-Marc de LUSTRAC, Gérard VINCENT, Damien BEAULIEU, Patrick BENET-BRISSONNET, Bernadette GARDETTE, André PENAUD, Maryse POTEL

3/ FINANCES ET MARCHES PUBLICS (7) :

Jean-Marc de LUSTRAC, Stéphanie CHAMBRIER, Gérard VINCENT, André PENAUD, Bruno CAMY, Françoise HERZOG, Bernadette GARDETTE

4/ VOIRIE, ENVIRONNEMENT, SECURITE ET VIE AGRICOLE (10) :

Jean-Marc de LUSTRAC, Patrick BENET-BRISSONNET, Damien BEAULIEU, Nadia DELEPINE, Maryse POTEL, Matthias NOUVET, Francis GARCIA, Bernadette GARDETTE, Coralie GUERRY, André PENAUD

5/ BATIMENTS, PETIT PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE (14) :

Jean-Marc de LUSTRAC, Magalie ROUMAGNE, Damien BEAULIEU, Patrick BENET-BRISSONNET, Charles BRICAULT, Bruno CAMY, Nadia DELEPINE, Francis GARCIA, Coralie GUERRY, Françoise HERZOG, Matthias NOUVET, André PENAUD, Maryse POTEL, Bruno VITRY

6/ EDUCATION ET VIE SCOLAIRE (5) :

Jean-Marc de LUSTRAC, Françoise HERZOG, Bruno CAMY, Bernadette GARDETTE, Sylvie BERNARD

7/ JEUNESSE ET LIEN INTERGENERATIONNEL (8) :

Jean-Marc de LUSTRAC, Maryse POTEL, Sylvie BERNARD, Myriam CAGNARD, André PENAUD, Bruno CAMY, Matthias NOUVET, Stéphanie CHAMBRIER

8/ COMMUNICATION ET INFORMATION (9) :

Jean-Marc de LUSTRAC, Bruno VITRY, Gérard VINCENT, Nadia DELEPINE, Maryse POTEL, Françoise HERZOG, Coralie GUERRY, Damien BEAULIEU, Matthias NOUVET

9/ VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE (5) :

Jean-Marc de LUSTRAC, Bruno CAMY, Françoise HERZOG, Magalie ROUMAGNE, Sylvie BERNARD

10/ VIE CULTURELLE ET TOURISME (10) :

Jean-Marc de LUSTRAC, Nadia DELEPINE, Magalie ROUMAGNE, Bruno VITRY, Charles BRICAULT, Bruno CAMY, Françoise HERZOG, Coralie GUERRY, Damien BEAULIEU, Bernadette GARDETTE

11/ AFFAIRES SOCIALES (5) :

Jean-Marc de LUSTRAC, Myriam CAGNARD, Sylvie BERNARD, Maryse POTEL, Stéphanie CHAMBRIER

12/ FETES ET LOISIRS (9) :

Jean-Marc de LUSTRAC, Charles BRICAULT, André PENAUD, Myriam CAGNARD, Bruno CAMY, Maryse POTEL, Françoise HERZOG, Matthias NOUVET, Stéphanie CHAMBRIER

*Des nouvelles compétences
dans les commissions !*

L'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat municipal mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière. Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Aucune disposition législative ou réglementaire n'apporte de précisions sur l'organisation de leurs travaux. Il revient au conseil municipal de fixer, le cas échéant dans le règlement intérieur du conseil, les règles de fonctionnement des commissions municipales. Sans que la consultation de ces commissions ne puisse lier le conseil municipal dans ses décisions, le règlement intérieur peut ainsi prévoir une consultation préalable obligatoire sauf décision contraire du conseil municipal, les conditions de transmission aux membres de la commission des informations nécessaires permettant d'éclairer leurs travaux, ou encore la nécessité de la remise d'un rapport qui sera communiqué au conseil municipal. Aucune disposition n'exclut à cet égard la possibilité de désignation d'un rapporteur, étant précisé qu'en application de l'article L. 2122-22 précité, le maire préside ces commissions qui désignent elles-mêmes un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

NOM	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SDEG16 (Syndicat d'Electricité et de Gaz)	André PENAUD	Gérard VINCENT
SIAEP CHAMPNIERS (Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable)	Magalie ROUMAGNE, André PENAUD	Charles BRICAULT, Coralie GUERRY
CHARENTE EAU	Gérard VINCENT	Damien BEAULIEU
SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIERE	Coralie GUERRY	Matthias NOUVET
SYNDICAT DE LA FORET DE LA BOIXE	Françoise HERZOG, Magalie ROUMAGNE	Myriam CAGNARD
CNAS (Comité National d'Action Sociale)	Damien BEAULIEU	/
CORRESPONDANT DEFENSE	Francis GARCIA	/
CCID (Commission Communale des Impôts Directs)	Le Maire, Charles BRICAULT, JC BLANLOEUIL, Roger BROCHARD, Gilles MARCHIVE, Pierrette MAZOYER, Michelle DOYEN	Bruno VITRY, André COUTY, JM GIGNAT, Gérard GESLIN BROTHIER, Francis RULLIER, Danielle FERREIRA
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	Myriam CAGNARD, Stéphanie CHAMBRIER, Maryse POTEL, Sylvie BERNARD	/
CAO (Commission d'Appels d'Offres)	Stéphanie CHAMBRIER, Charles BRICAULT, André PENAUD	Bernadette GARDETTE, Magalie ROUMAGNE, Gérard VINCENT



MARYSE POTEL



CHARLES BRICAULT



NADIA DELEPINE



MATTHIAS NOUVET



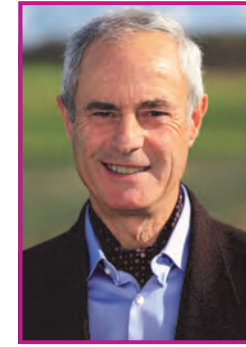
MYRIAM CAGNARD



DAMIEN BEAULIEU



CORALIE GUERRY



FRANCIS GARCIA



Manifestations passées

Dimanche 2 février : Le chevreuil et le sanglier ont été vite engloutis par nos amis chasseurs lors de leur traditionnel repas de chasse.



Vendredi 7 février : Le film sur "Les zones humides et agriculture, cultivons le partenariat" a rencontré son public à la salle des Fêtes de Vars.

Un débat animé par un animateur de Natura 2000 ainsi que des informations et plaquettes ont pu satisfaire les intéressés.

Dimanche 16 février : Toujours beaucoup de monde au loto du club des Amis Varsois dans la Salle des Fêtes.

Samedi 1er au samedi 8 mars : La Cie CéTaCé (du Portal) a organisé un stage de cirque pendant les vacances scolaires pour une quinzaine d'enfants le matin et onze adolescents l'après-midi.



Le stage ne se résume pas seulement qu'à la performance sportive (boules, rouleaux américains, fil de fer et trapèze) mais cultive aussi l'entraide et l'esprit de troupe précise Allisone. Les jeunes stagiaires ont apprécié la diversité des Arts de la rue.

Samedi 15 mars : Les Amis Varsois ont tapé fort le carton à la Salle des Fêtes lors de la Belote.

Samedi 22 mars : Les 600 plants de viornes lan-tane, prunelliers sauvages, noisetiers, cornouillers sanguins, troènes...ont été mis en terre et paillés sur 350 m environ. Afin d'améliorer l'environnement favorable à la faune et réhabiliter les haies en bordure de champs ou de chemins. Cette année, la pluie a peut-être découragé les bénévoles mais pas l'association des chasseurs organisatrice de cette opération encouragée par Jean-Marc De Lustrac.



Samedi 12 avril : Le Loto organisé par le Tennis de Table s'est bien déroulé en récompensant plusieurs joueurs chanceux.



Samedi 12 avril : La Médiathèque organisait à l'école une journée entière consacrée au Certificat d'Etudes. Plus d'une douzaine d'élèves studieux de tous âges ont planché sur les épreuves de dictée, calcul, géographie, histoire, etc. dans un décor de classe Vintage aux bureaux patinés. Tous ont reçu avec succès le diplôme avec comme meilleur élève Titouan Camy et ses 19/20 de moyenne.



Pour sa Fête de la musique, l'association **Festi'vars** s'entête à programmer de la bonne musique (pop, rock, funk...) au même tarif gratuit que les années précédentes samedi 21 juin ! De charmantes hôtesses à

moustaches vous serviront des grillades et des frites croustillantes, des crêpes ainsi que des boissons. Attention : cette année beau temps assuré ou remboursé sauf en cas de pluie.

A partir de 18h30 place de la mairie de Vars, village fermé aux voitures.

Venez découvrir des groupes charentais en devenir et pour le concert de fin à 21h, un groupe poitevin va mettre le feu !!!



Environnements paysagers



Jacky et les employés de la Mairie ont semé de belles jachères fleuries dans le cimetière.



Après 6 années sans arbre sur le parking de la Base de Loisirs du Portal, la Communauté de Communes a fait planter de nouvelles essences ainsi que des haies diversifiées.

Samedi 19 avril : Le bal Country a frappé du talon le parquet de la Salle des Fêtes au son de la musique américaine.

Dimanche 1er mai : Le traditionnel repas d'aillet s'est déroulé cette année dans le restaurant ; une réussite selon le maître des lieux.



Dimanche 8 mai : Bernadette Gardette a présidé cette cérémonie de commémoration, en date anniversaire des 70 ans du débarquement des alliés pour libérer la France de l'occupation allemande. Après le dépôt de gerbes et le recueillement, un verre de l'amitié offert par la municipalité a été servi à la salle du Pressoir.



Dates à venir

Samedi 21 juin : Un concert "Artpèges" à la Salle du Pressoir.

Samedi 28 juin : Repas organisé par le Horse Side Country à la Salle des Fêtes.

Vendredi 18 juillet : Belle soirée musicale des "Nuits Romanes" autour de notre Eglise St Denis qui sera mise en lumière pour cette grande occasion. Un trio de l'Orchestre des Champs Elysées jouera des morceaux choisis pour un public attentif. Vous pourrez aussi redécouvrir notre église et son histoire romane et admirer des photos de modillons sur les 7 pêchés capitaux. Concert à 21h précises.

Du jeudi 7 au dimanche 10 août : La frairie sera de retour traditionnellement dans le centre de notre village suivi du très beau feu d'artifice.

Samedi 13 septembre : Le deuxième concert Vars Attacks aura lieu dans la Salle des Fêtes.

Samedi 20 septembre : La belote du club des Amis Varsois battera les cartes à la Salle des fêtes.

En octobre : La Médiathèque invitera un Conteur à la Salle des Fêtes.

Dimanche 19 octobre : Loto du club des Amis Varsois toujours à la Salle des Fêtes.



Chasse : le roi des plaines



S'il en est bien un que les chasseurs de petit gibier aiment rencontrer lors de leurs sorties, c'est le lièvre. Essentiellement issu de la reproduction naturelle (les lâchers étant interdits depuis bien longtemps) c'est le gibier sédentaire noble. En effet, il est considéré comme « le roi de nos plaines » et bénéficie de toutes les attentions de notre société de chasse. Depuis de nombreuses années, nous avons mis des restrictions en place. Le nombre des prélèvements est limité à un lièvre par chasseur et par saison de chasse, avec bracelet de marquage. De plus, la population fait l'objet d'un suivi tous les 2 ans par comptages nocturnes (voir photo). Un certain nombre de tronçons (toujours les mêmes) sont éclairés et « les capucins » sont notés, ce qui nous permet d'établir un IKA (Indice Kilométrique d'Abondance) et par comparaison d'établir une courbe de suivi. Ces relevés ainsi que l'analyse des tableaux de prélèvements remis à chaque chasseur en début de saison nous aident à déterminer en Assemblée Générale les modalités concernant cette espèce pour la saison suivante. Le nombre de jours de chasse où le tir est autorisé était de 3 pour les saisons écoulées et en fonction des renseignements évoqués ci-dessus, nous avons décidé, le 4 avril dernier en Assemblée Générale, de le porter à 4 pour la saison 2014/2015 (en sachant qu'un bilan du nombre de lièvres tirés est effectué au bout de 2 jours de chasse, déclenchant ou pas les 2 autres journées). Toutes ces mesures nous amènent, selon nous, à une gestion raisonnable et raisonnée nous permettant de pouvoir apprécier l'évolution de notre ami « à grandes oreilles » dans nos plaines, notamment à la période des amours où ils se « galopent ».

Un bric-à-brac entre soleil et averse

La vingt-cinquième édition du bric-à-brac de Vars n'a pas failli à la coutume. De nombreuses familles varsoises y ont participé avec fidélité et enthousiasme. Les organisateurs ont dénombré une centaine d'exposants qui ont bravé des conditions climatiques peu engageantes. Durant la matinée, les visiteurs se sont faits de plus en plus nombreux, mais l'averse soudaine de midi a quelque peu perturbé une journée qui s'annonçait bien. Après la chute de quelques étals et tonnelles provoquant des abandons parmi les participants, les visiteurs ont continué de déambuler tout l'après-midi pour chiner l'ustensile de cuisine pas cher ou la BD rare qui manquait à la collection. En fin de journée, il était déjà question de la vingt-sixième édition autour de la table qui réunissait tous les bénévoles au «P'tit Varsois» ouvert pour l'occasion.



CL DU 14/04/2014

Le goûter de printemps du club des Amis varsois s'est déroulé dernièrement dans une ambiance des plus chaleureuses.

La chanteuse Pacôme, accompagnée par Daniel, a ponctué l'après-midi en reprenant les succès de Michelle Torr, Sheila, Nana Mouskouri, Édith Piaf ou La Compagnie créole. L'assistance était sollicitée pour reprendre en chœur les refrains et exécuter quelques pas de danse. De multiples mignardises très colorées côtoyaient le crémant donnant à l'après-midi un air de fête bienvenu au sortir de l'hiver.

Maintenant les Amis varsois préparent leurs valises pour le prochain voyage qui les conduira au Portugal du 13 au 21 mai.



www.mairie-vars16.fr

Un tour du monde en bus



Au sein des loisirs éducatifs de la Boixe, les vacances d'hiver sont particulièrement riches en activités et laisseront des souvenirs à certains enfants. La thématique du carnaval, déclinée en de multiples ateliers, était au programme de la première semaine, mais a laissé du temps aux jeunes vacanciers de 4 à 7 ans pour faire un grand voyage.

Lukas, chauffeur d'un grand bus bleu en tenue de circonstance, leur a proposé de quitter le village moyennant un billet d'embarquement en bonne et due forme. Les enfants installés confortablement dans une ambiance feutrée et un peu inquiétante, l'expédition pouvait commencer.

Le bus devient alors petite salle de spectacle, les fenêtres sont occultées et remplacées par des écrans sur lesquels défilent des dessins qui, mis en animation, éveillent l'imaginaire des petits. Les paysages défilent, transportant les voyageurs des pays chauds aux pays froids, tantôt en mer au milieu de multiples poissons, tantôt en avion pour changer de continent. Les sensations sont palpables, la vitesse surprend: «On allait à fond les bananes», ont dit certains au retour sur la terre ferme.

Ce spectacle, qui existe depuis 2010, a été conçu par Judith Nab, artiste néerlandaise qui, se souvenant d'un beau voyage autour du monde avec ses parents alors qu'elle était enfant, a voulu partager ses merveilleux souvenirs avec le plus d'enfants possibles et surtout avec ceux qui n'ont pas la chance de voyager. Un bus ancien de la ville d'Anvers a donc été transformé en théâtre d'images et les dessins de l'artiste sont filmés pour en faire un «Grand Voyage», proposé par le théâtre d'Angoulême avec le soutien du conseil général. Quatre groupes d'enfants des centres de loisirs d'Aigre Mansle, Ruffec et Vars ont pu bénéficier de cette animation au cours d'une journée intercentres.

CL DU 03/04/2014

■ A.S. VARS

La A continue son sans-faute en 2014

Samedi après-midi, nos U15 recevaient Inter Pays d'Aigre en Challenge mais ils devaient faire face à des absences et se retrouver seulement à 10. Une première mi-temps difficile verra les visiteurs mener de 3 buts. Dès le retour des vestiaires, les jeunes Varsois vont réduire le score par Gaëtan mais réduits à 9 suite à une blessure, les visiteurs vont inscrire 3 nouveaux buts mais verront les Varsois réduire l'écart de deux buts par l'intermédiaire de Maël. Score final défaite 6-3 qui ne doit pas décourager nos jeunes. Dimanche, l'équipe réserve accueillait la réserve de Balzac. Les visiteurs vont ouvrir 3 buts en fin de première mi-temps. La seconde mi-temps verra les visiteurs inscrire 3 nouveaux buts bien aidés par la blessure de notre gardien Jérémie, suppléé par Philou. Défaite 6-0.

L'équipe première, quant à elle, recevait Ambérac pour un match qui s'annonçait tendu et la première mi-temps sans but confirmait cela malgré la domination locale. La seconde mi-temps verra les Varsois ouvrir le score sur penalty grâce à Alex et Bout doubler la mise après une chevauchée. Ensuite, les visiteurs vont réduire le score sur penalty. Ce but va réveiller les locaux qui vont inscrire deux nouveaux par Alex sur un corner d'Antho et Steve sur une nouvelle passe d'Antho. Les dernières minutes verront Ambérac réduire le score et notre équipe réduite à dix. L'essentiel est atteint avec une victoire 4-2 qui permet de poursuivre le sans-faute en 2014. Le week-end prochain, les U15 affronteront Confolens/Abzac. La B ira rencontrer la réserve de la Réunionnaise à 13h15 et la A se déplacera sur le terrain de Mons.

En préambule à la soirée des « Nuits Romanes » organisée par la Région Poitou-Charentes en partenariat avec la commune de Vars, le vendredi 18 juillet, nous vous invitons à découvrir l'église Saint Denis et son décor roman :

Les baies, colonnes et magnifiques chapiteaux de l'abside (les experts remarqueront cependant la partie remaniée),



Deux des quatre baies de la nef,

Le mur de la nef, côté château

Le portail d'entrée, côté château

Les marques de tacherons

Il ne subsiste que peu d'éléments caractéristiques de l'époque romane dans l'église, mais celle-ci conserve peut-être, encore sous son dallage ou sous le badigeon qui recouvre ses murs, des « trésors » romans que l'on pourrait redécouvrir un jour.

La municipalité remercie Anaël Vignet, Directeur de l'Espace d'Architecture Romane de Saint Amant de Boixe, pour les précisions qu'il a apporté sur notre église, ainsi que sa collaboratrice, Coralie Guerry, conseillère municipale de Vars.



**VENDREDI
18 JUILLET
21 H**

Parvis de l'église
Saint-Denis de Vars

Trio à cordes de l'Orchestre des Champs Elysées

*Répertoire
des œuvres de
Schubert, Haynd,
Beethoven...*



EN 2014, du 28 juin au 13 septembre, les Nuits Romanes fêtent leurs 10 ans ! Tout au long de l'été sur l'ensemble de la région, le public pourra (re)découvrir la richesse du patrimoine roman de Poitou-Charentes avec des spectacles gratuits et de qualité : gospel, jazz, blues, musiques du monde, musique classique, cirque, arts du feu, danse...

Les spectateurs, petits et grands, pourront également s'émerveiller des mises en lumière spectaculaires des édifices romans, magnifiés pour l'occasion, avec une thématique cette année autour de la lumière.

+ d'infos : www.nuitsromanes.poitou-charentes.fr